

Communiqué de presse

Les chercheurs se mobilisent pour accompagner les autotests VIH

Après les États-Unis en 2012 et le Royaume-Uni en 2015, la France va disposer de l'autotest VIH à partir du 15 septembre 2015. La recherche a joué un rôle majeur dans toutes les étapes qui ont précédé l'autorisation de ce nouvel outil de dépistage. D'abord en démontrant qu'il serait bien accepté par les hommes ayant des relations sexuelles avec les hommes (HSH), ensuite en identifiant des recommandations de bonne pratique en population générale et pour les groupes les plus exposés au risque de VIH sida. Les chercheurs vont maintenant accompagner la mise à disposition de l'autotest VIH en évaluant l'usage parmi ses utilisateurs. Tim Greacen (Etablissement public de santé Maison Blanche, Paris) a coordonné toutes ces recherches, l'ANRS les a financées.

Le système de dépistage du VIH dans notre pays repose sur une offre multiple : laboratoires de ville, centres de dépistage anonyme et gratuit, tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) communautaires... Ce dispositif permet chaque année la réalisation de quelque 5 millions de tests et aboutit à la découverte d'environ 6000 séroconversions. On évalue néanmoins à près de 30 000 le nombre de personnes ignorant leur séropositivité, parmi lesquelles 1/3 d'hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH), 1/3 de personnes originaires d'Afrique subsaharienne et 1/3 d'hétérosexuels nés en France. Ces personnes seraient à l'origine d'au moins 43% des nouvelles infections. Au plan individuel, ne pas connaître sa séropositivité entraîne des pertes de chances thérapeutiques considérables.

Faciliter le dépistage répété des populations les plus à risque est ainsi devenu une priorité de santé publique en France afin de diminuer la taille de l'épidémie « cachée ». Il est apparu que pour atteindre cet objectif il fallait diversifier encore l'offre de dépistage.

L'autotest est disponible aux États-Unis depuis 2012 et au Royaume-Uni depuis 2015. Il consiste en un auto-prélèvement (en France, l'usager prélève une goutte de sang au bout du doigt), qui va être ensuite auto analysé et auto interprété. L'autotest, qui vient aujourd'hui élargir la palette des moyens disponibles dans notre pays, va donc consister à donner accès librement, seul, à la connaissance de son statut sérologique.

Une recherche qui a débuté en 2009

A l'origine de cet incontestable progrès, une étude réalisée en 2009 par Tim Greacen, de l'établissement public de santé (EPS) Maison Blanche à Paris. L'étude ANRS Webtest a questionné 9000 HSH recrutés sur Internet sur leur connaissance de l'existence de l'autotest, non autorisé à l'époque, et sur leur utilisation éventuelle. 30% connaissaient son existence, mais seulement 82 se l'étaient procuré et 69 l'avaient utilisé. Parmi les 5900 répondants qui déclaraient ne pas être séropositifs, 86,5% exprimaient leur intérêt pour le test. « Vivre sa vie HSH dans le secret absolu » se révélait associé à l'intérêt pour l'autotest. Cette première étude a donc révélé que l'autotest, puisqu'il semblait bien accepté, pourrait potentiellement permettre d'atteindre une population très exposée au VIH et y augmenter le recours au dépistage.

Une 2^e enquête réalisée en 2014 par Tim Greacen et son équipe¹, avec le soutien de l'ANRS, a été menée auprès de 72 experts du dépistage en population générale et auprès de populations très exposées : HSH, usagers de drogues, personnes transgenres, personnes originaires d'Afrique subsaharienne, de Guyane, Martinique/Guadeloupe... Cette étude a permis de faire émerger plus de 250 recommandations pour accompagner le bon usage de l'autotest dans chaque groupe (niveau d'information des usagers, pour la lecture du résultat, recours à un numéro vert d'assistance...). Ces recommandations de bonne pratique ont été transmises aux pouvoirs publics afin d'accompagner au mieux la commercialisation de l'autotest VIH.

Et maintenant ? Accompagner la mise à disposition

« Une fois mis sur le marché, qui va utiliser l'autotest ? Quelles difficultés vont rencontrer les utilisateurs ? En cas de découverte de séropositivité, quel délai avant l'intégration dans un système de soins ? Il va vite falloir répondre à ces questions afin de s'adapter aux pratiques et améliorer le dispositif », déclare Tim Greacen. C'est la raison pour laquelle les chercheurs ² lancent un vaste programme de recherche opérationnelle qui visera 9000 utilisateurs potentiels de l'autotest. Baptisée ANRS-V3T (« VIH : teste-toi toi-même »), elle va recueillir via Internet des informations qui seront analysées au fil de l'eau. L'étude pourrait débuter avant la fin de l'année, après le recueil des toutes dernières autorisations, et se terminer fin 2016. Cette étude a également reçu le soutien de la DGS et de l'INPES.

« La mise à disposition de l'autotest marque une nouvelle étape dans la lutte contre le sida dans notre pays. C'est en multipliant ces outils qu'on peut espérer un jour atteindre toutes les personnes qui ignorent leur séropositivité et ainsi mettre fin à l'épidémie. La recherche a joué un rôle majeur dans cette innovation, son rôle est maintenant de l'évaluer", déclare le Professeur Delfraissy, directeur de l'ANRS.

Contact presse scientifique

Tim Greacen

Etablissement public de santé Maison-Blanche, Paris

01-53-38-21-17 / 01-53-38-21-18

tim.greacen@ch-maison-blanche.fr

Contacts presse ANRS

Marie-Christine Simon

01-53-94-60-30

marie-christine.simon@anrs.fr

Noëlla Lefebvre

01-53-94-60-21

noella.lefebvre@anrs.fr

¹ Tim Greacen de l'EPS Maison Blanche, Karen Champenois de l'INSERM, Delphine Kersaudy-Rahib et Nathalie Lydié de l'INPES, Jade Ghosn de l'APHP Paris, et Jean-Marie Le Gall d'AIDES-MIRE

² Tim Greacen et Karen Champenois de l'EPS Maison Blanche, Delphine Kersaudy-Rahib et Nathalie Lydié de l'INPES, Virginie Supervie de l'INSERM et UPMC, Daniela Rojas Castro d'AIDES-MIRE